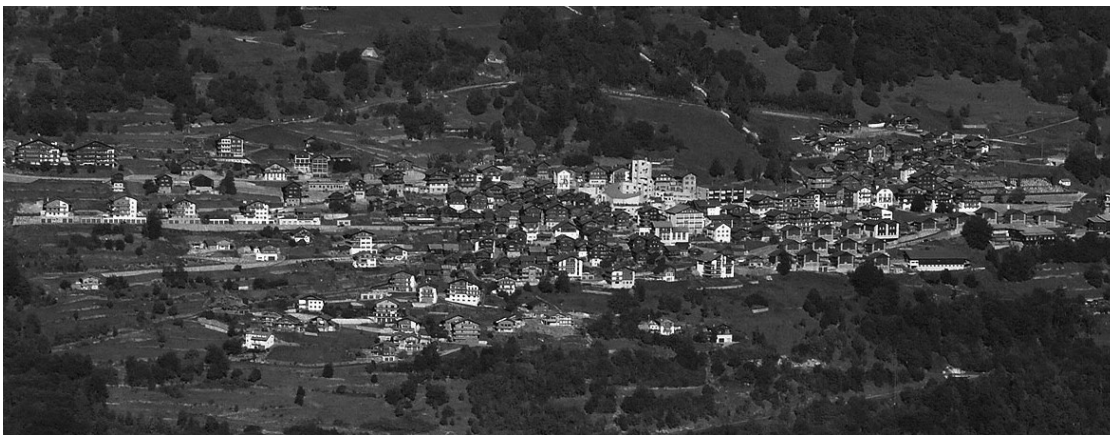


1516 – 2016 : Un Jubilé très particulier

Hervé Mayoraz

Hasard de l'Histoire! L'année 2016 voit célébrer les 500 ans de mariage des deux couples qui ont donné tous les Dayer et les Mayoraz actuels, originaires d'Hérémente. Affirmation stupéfiante à première vue, mais démontrable.



Vue du village d'Hérémente, où habitait en 1516 le couple ancêtre des Mayoraz.

500 ans. Beau jubilé !

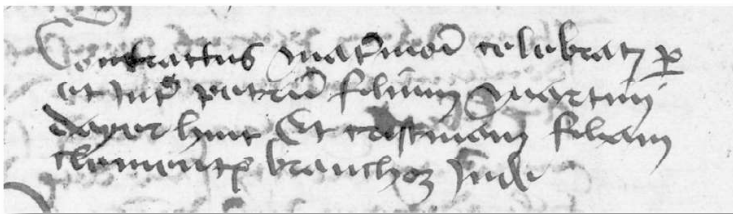
Il ne s'agit pas ici de célébrer un seul anniversaire, mais deux alliances qui concordent parfaitement dans la destinée de deux familles importantes du même lieu. Cette découverte tombe à pic, un demi-millénaire exactement après la date de ces deux mariages. Quelle coïncidence!

Ajoutons aussi la proximité géographique et l'innombrable descendance de ces couples, issus d'un même fief, au cœur du Valais médiéval. En plus des porteurs de ces deux noms de famille, quel ressortissant d'Hérémente, voire des communes alentour, n'aurait pas pour ancêtre, à un moment donné, un Mayoraz ou un Dayer descendant de ces personnes ?

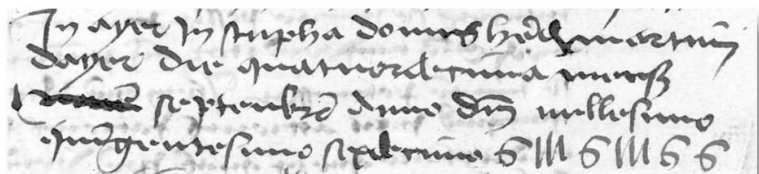
Automne 1516

Claude Garrieti, notaire habitant à Tsardonec, non loin du village d'Hérémence, est chargé de rédiger deux contrats de mariage dans la paroisse (v. ci-dessous).

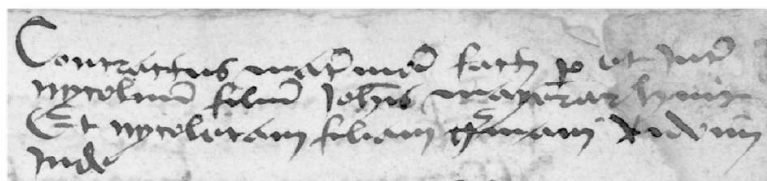
Le 14 septembre, il se rend au hameau d'Ayer, dans la demeure des héritiers de feu Martin Dayer. Pierre, fils dudit Martin, conçu avec Perine Lusset de feu Pierre d'Hérémence, contracte mariage avec Christine Brantschen, fille de Clément de Zermatt. Les témoins présents sont Antoine Sierro major d'Hérémence, Janin Hyons, citoyen de Sion et Jacob Aubro, marchand à Sion.



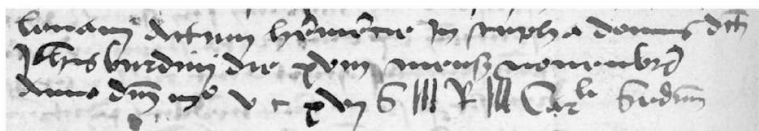
Extraits du contrat de mariage des ancêtres des Dayer, 14 septembre 1516, par Claude Garrieti, notaire.



Le 18 novembre, Claude Garrieti se rend au village d'Hérémence, chez Jean Bourdin. Nycolin Mayoraz, fils de Jean, conçu avec Agnès Micheloud de Martin, contracte mariage avec Nycolete Ruvin, fille de Germain et de Martine Bourdin de Pierre de Nycod, tous d'Hérémence. Les témoins présents sont Jean Bourdin de Nycod, Martin Sierro artisan et Pierre du Chadelivaz.



Extraits du contrat de mariage des ancêtres des Mayoraz, 18 novembre 1516, par Claude Garrieti, notaire.



Depuis le XI^e siècle, les Archives de l'Evêché de Sion ont su conserver avec beaucoup de précaution une kyrielle de documents sur l'histoire du Valais. Un grand nombre de registres et de parchemins en latin permettent d'étudier de près la population du canton. Les actes du notaire Garrieti font partie de cet inventaire impressionnant. L'accès libre à ces archives se trouve sur <http://www.digi-archives.org>

Les travaux généalogiques des branches Dayer et Mayoraz actuelles nous ont menés jusqu'aux ancêtres communs de chacune des familles, qui se sont mariés la même année, en 1516 précisément ! Avec beaucoup d'abnégation et de rigueur lors de la lecture des archives et dans la saisie des données, nous avons pu reconstituer génération après génération leur généalogie aux ramifications tentaculaires.

Pour Hérémente et ses environs, les sources ne manquent pas. Ancien fief de la Savoie, les contribuables de la communauté d'Hérémente sont indiqués dès 1269 dans les comptes de châtelainie. On y trouve entre autres de 1356 à 1469 la liste nominative des chefs de famille, dont les Dayer et Mayoraz. Avec les registres de reconnaissances féodales (impôts) et les abondants actes notariés du XIII^e au XVIII^e siècle, nous avons réussi, au bout d'une enquête passionnante, à reconstituer cet immense puzzle, englobant toute la population hérensarde. Nous sommes même remontés au-delà de 1516 dans la généalogie, jusqu'à l'origine des noms de famille, deux à trois siècles auparavant.

Des explications plus fournies seront développées dans une prochaine publication.

Un cours sur les généalogies du Val d'Hérens jusqu'aux origines est organisé à Euseigne dans le cadre de l'UNIPOP (v. sources).

Ci-après figurent les généalogies simplifiées et les extraits des actes notariés.

Les arbres contiennent les principales branches descendantes des deux couples Mayoraz et Dayer mariés en 1516, porteuses de ces deux noms de famille. Le joint est possible avec les registres paroissiaux (fin du XVII^e siècle).

Ces deux schémas ne représentent que la pointe visible de l'iceberg : d'une part, nous n'aurions pas suffisamment de place pour mentionner

tous les frères et sœurs des gens ayant donné une de ces ramifications ; d'autre part, nous ne pourrions pas faire figurer tous les descendants de ces gens vivants aujourd'hui, portant un nom de famille différent !

Comme évoqué en introduction, il serait invraisemblable qu'un ressortissant actuel de notre région ne soit pas descendant d'un de ces deux couples, tant l'imbrication des deux familles dans la population et l'abondance de personnes est importante. Une raison de plus pour étudier l'ensemble de la population hérensarde.

Ces quelques lignes ont pu, espérons-le, susciter l'intérêt et la curiosité des lecteurs de cet article. Il est difficile de marquer un tel événement dans un laps de temps si court, pour un sujet qui nécessite une certaine initiation. Une manière, certes, simple et brève de fêter ce jubilé très particulier !



Sources :

- **Cours sur les généalogies des familles du Val d'Hérens jusqu'aux origines / UNIPOP / Euseigne :**

Ce cours a lieu deux fois par an, en avril et en octobre ; animé par Hervé Mayoraz

Inscription en ligne et description :

<http://www.unipopherens.ch/cours/genealogies-herensardes-depuis-origines-possible-1887.html>

- **Contrats de mariage tirés des actes du notaire Claude Garrieti en 1516 (Arch. Chapitre Cathédral de Sion) :**

Cote d'archivage : (ACS MIN A 210 p. 321) et consultation web :

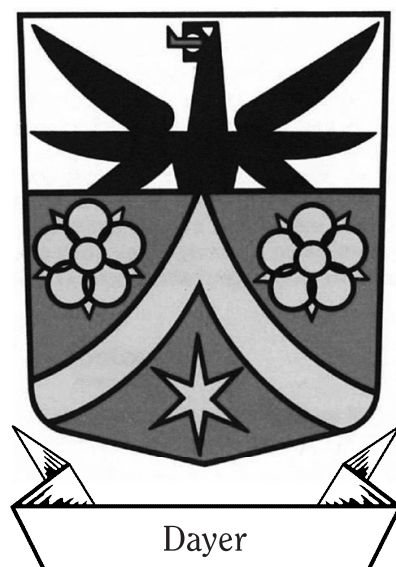
<http://www.digi-archives.org/fonds/acs/index.php?session=public&action=image&ref=CH%20ACS%20MIN%2000A%20000%20210%200000&img=320>

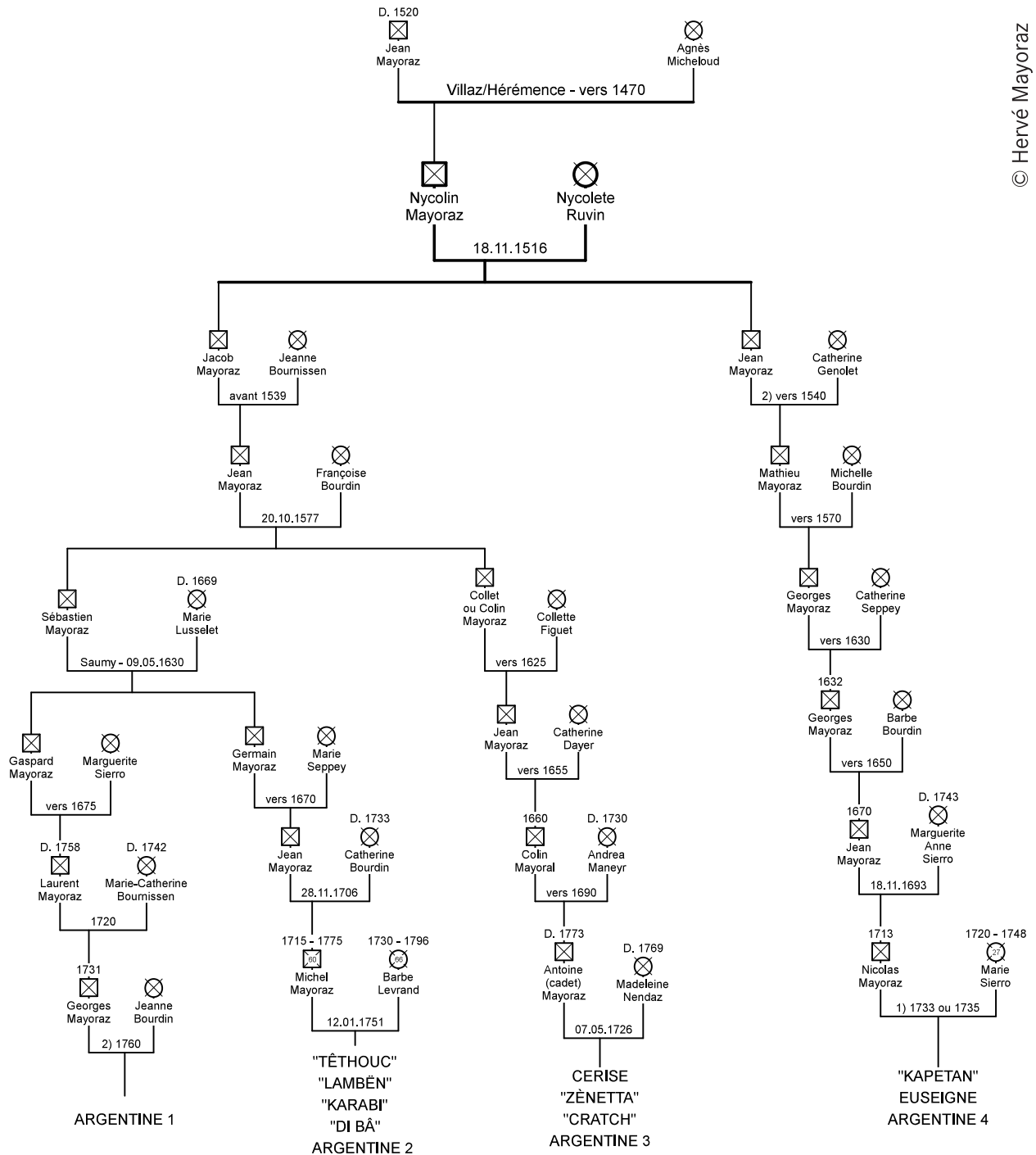
Cote d'archivage : (ACS MIN A 210 p. 345) et consultation web :

<http://www.digi-archives.org/fonds/acs/index.php?session=public&action=image&ref=CH%20ACS%20MIN%2000A%20000%20210%200000&img=346>



Vue du hameau d'Ayer près d'Hérémence, où habitait en 1516 le couple ancêtre des Dayer.

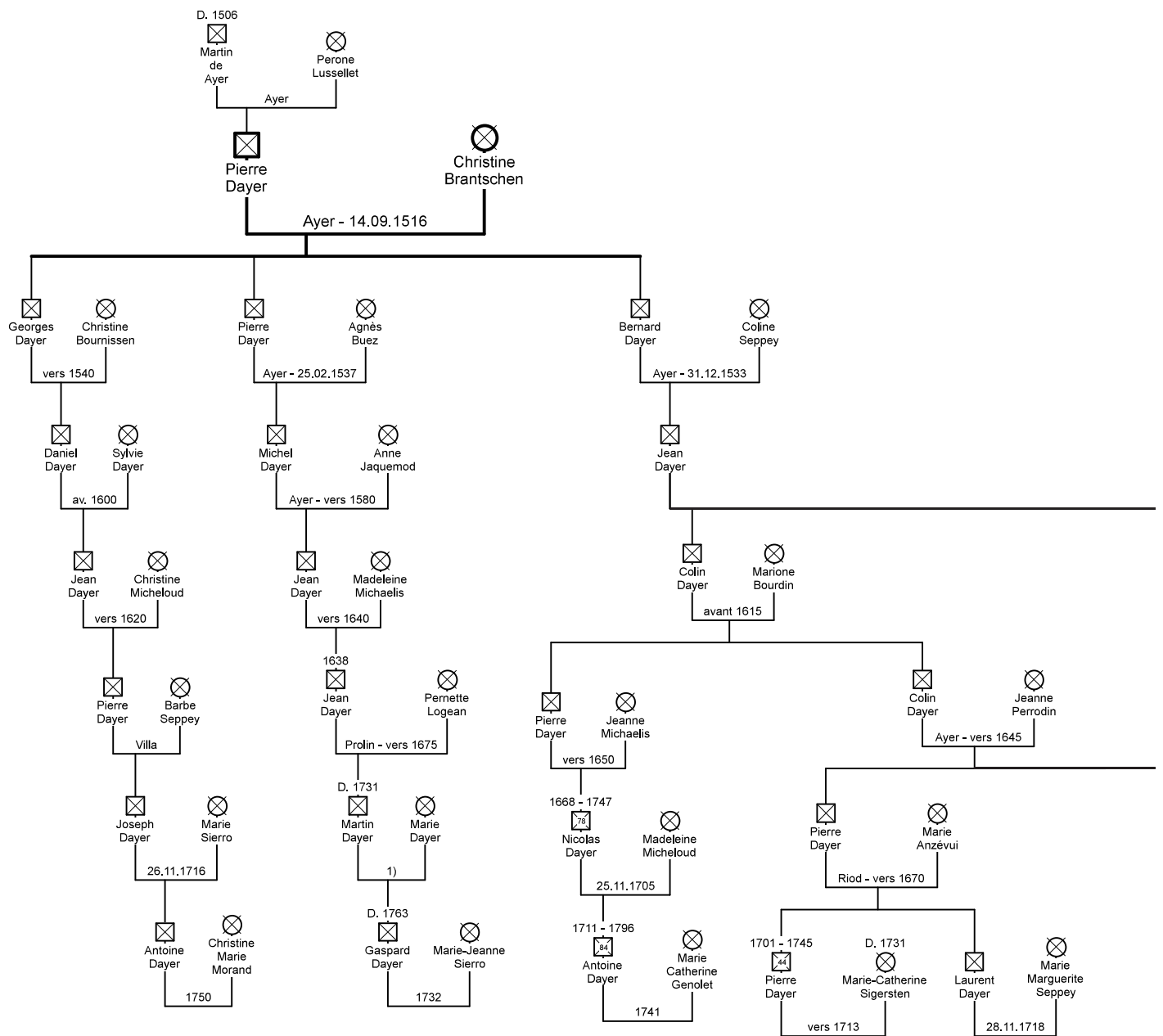




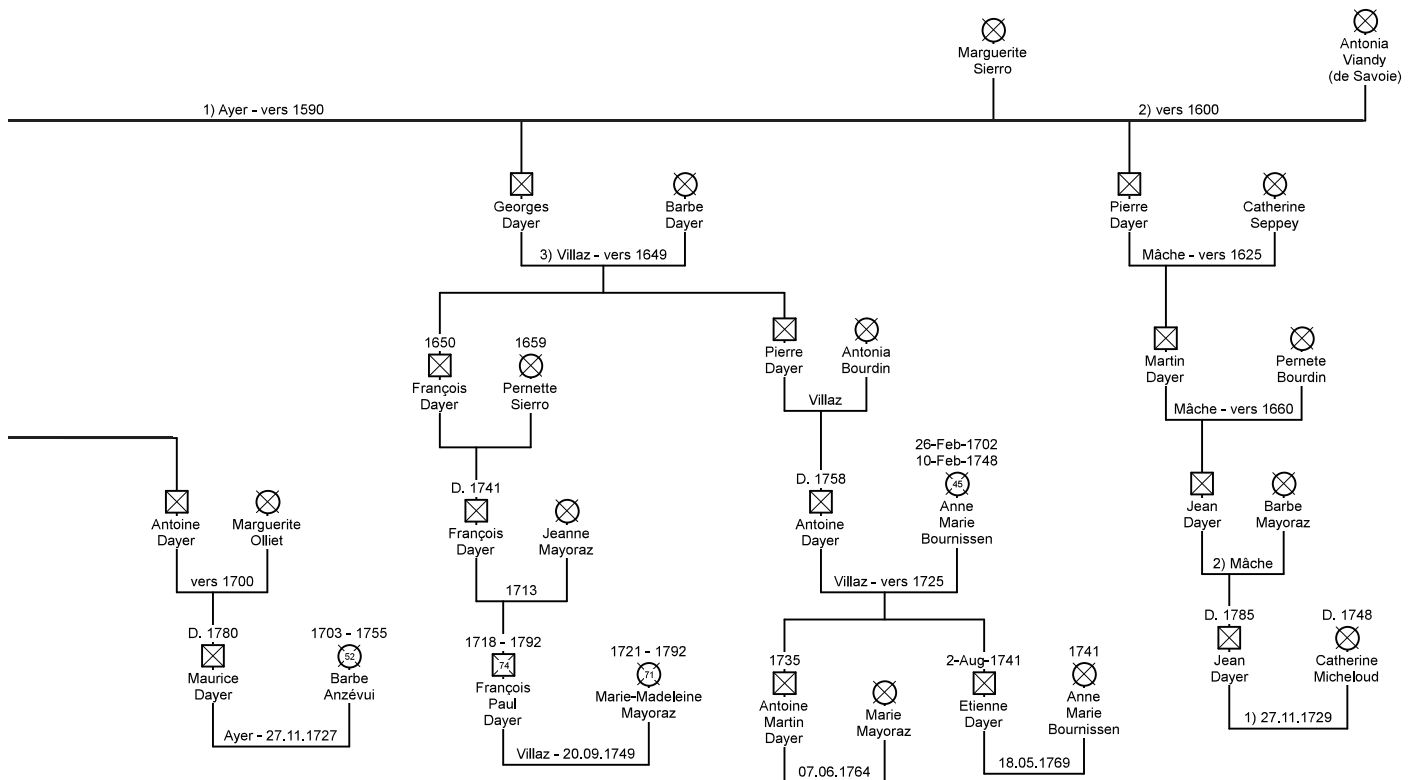
Arbre simplifié des Mayoraz, descendants du couple marié en 1516.

La dernière génération correspond aux branches appelées par les autochtones selon leur sobriquet, ou leur lieu d'établissement actuel.

On peut faire le joint avec les registres paroissiaux. Ces quatre couples vivant au début du XVIII^e siècle ont donné toutes les familles Mayoraz actuelles, originaires d'Hérémence.



© Hervé Mayoraz



Arbre simplifié des Dayer, descendants du couple marié en 1516.

La dernière génération permet de faire le joint avec les registres paroissiaux. Ces dix couples vivant au début du XVIII^e siècle ont donné toutes les familles Dayer actuelles, originaires d'Hérémence.